

Départ 12h20 - Arrivée 16h30 Av. Jules Ferry www.veloclubannemasse.com









# Annemasse-Bellegarde et retour Grand Prix de l'Agglomération Annemasse-les-Voirons

Le Vélo Club d'Annemasse organise pour la 82<sup>ème</sup> édition, la traditionnelle classique de printemps, Annemasse – Bellegarde et retour

Cette épreuve, créée peu avant la guerre de 1914, est la doyenne des courses en ligne, amateurs de la région Rhône-Alpes.

Sur un parcours de 165 km, elle traverse les départements de la Haute-Savoie et de l'Ain, avec un dénivelé de 2100 mètres et 4 grands prix de la montagne.

Cette épreuve est organisée en partenariat avec Annemasse Agglo qui comprend 12 communes : Ambilly, Annemasse, Bonne, Cranves-Sales, Etrembières, Gaillard, Juvigny, Lucinges, Machilly, Saint-Cergues, Vétraz-Monthoux, et Ville-la-grand.

#### Numéros utiles :

Jean-Louis Michaud Président du V.C.A. 06.07.13.55.14

07.13.55.14 06.80.05.03.37

Jacques Tichon Responsable motards 06.44.10.81.67 Xavier Coursières Médecin

Jean-Païs

Trésorier



## 82ème Annemasse-Bellegarde

## **Epreuve Elite nationale 1 et 2**



Dès 9h00 : Mise en place des radios par la société VITA, sous le marché

couvert

De 09h00 à 10h15 : Remise des dossards et plaques de cadre aux coureurs

A 10h30 : Réunion des Directeurs Sportifs

A 11h15 : Réunion des motards sécurité, sous le marché couvert

#### Présentation des coureurs (par équipes complètes)

Dès 11h00 au camion podium, ligne d'arrivée

#### **DEPART FICTIF DE LA COURSE (Sous conduite)**

12h20 sur la ligne de départ avenue Jules Ferry (devant le camion podium)

#### CEREMONIE PROTOCOLAIRE,

au camion podium, 5 minutes après l'arrivée du dernier coureur classé

Retour des transpondeurs au siège du Vélo Club d'Annemasse



#### REGLEMENT

#### Réglementation FFC des épreuves fédérales élites 1.12.

#### **Article 1**: Organisation

L'épreuve « Annemasse-Bellegarde et retour » est organisée par Le Vélo Club d'Annemasse, sous les règlements de la Fédération Française de Cyclisme. Elle se dispute le dimanche 26 mars 2017

#### Article 2 : Type d'épreuve

L'épreuve est réservée aux athlètes de catégorie Elite 1 et 2. Elle est inscrite au calendrier national FFC

L'épreuve est classée en classe Elite Nationale.

#### **Article 3: Participation**

Conformément au règlement de la FFC article 2.1.005, l'épreuve est ouverte aux équipes suivantes :

Equipes continentales UCI Françaises

Equipes nationales

Equipes étrangères, régionales et de clubs

Equipes FFC : coureurs de 1ère et 2ème catégories seuls

Pôles, Equipes de Division nationale 1, 2, 3

Equipes de Comités Régionaux

Equipes de Comités Départementaux

Equipes de Club

Les engagements à titre individuel, sont admis

Equipes de 10 coureurs maximum

Voitures suiveuses de Directeurs Sportifs admises à partir de 5 coureurs.

#### **Article 4 : Permanence**

La permanence de départ se tient, le Dimanche 26 mars 2017 de 9h00 à 11h00 à la Maison des Sports, 14 avenue Henry Barbusse à Annemasse.

La confirmation des partants et le retrait des dossards par les responsables d'équipes se fait à la permanence de **9h00 à 10h15 à la Maison des Sports, 14 avenue Henry Barbusse à Annemasse.** 

La réunion des Directeurs Sportifs, organisée suivant le règlement FFC, article 1.2.087, en présence des Membres du Collège des Commissaires, est fixée à **10h30 précises et aura lieu** à la Maison des Sports, **14 avenue Henry Barbusse** à **Annemasse**.

#### **Article 5 : Radio-Tour**

Les informations courses sont émises sur la fréquence 157,550 Mhz

#### **Article 6**: Assistance Technique Neutre

Le service d'assistance technique est assuré par la société VITA au moyen d'une voiture. Une seconde voiture de dépannage neutre est mise à disposition par le Vélo Club d'Annemasse.

#### Article 7 : Modalités de ravitaillement

Zones de ravitaillement du Pont de la Caille km 68 à Cruseilles km 71 et de la sortie de Findrol km 114 au Pont de Fillinges km 117

#### Article 8 : Délais d'arrivée

Tout coureur arrivant dans un délai supérieur à 8% du temps du vainqueur n'est plus retenu au classement. Le délai peut être augmenté en cas de circonstances exceptionnelles par le Collège des Commissaires, en consultation avec l'organisateur.

#### **Article 9 : Classements**

Les classements suivants sont établis :

Classement individuel au temps

Classement de la Montagne

5, 3, 2 et 1 points sont attribués à chaque GPM, à savoir :

Choisy km 64,1 Le Mont km 89,5 Col de Saxel km 130,4 Lossy km 149,5

En cas d'égalité, les ex-aequo sont départagés par le nombre de passages en tête aux GPM, puis au nombre de 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> ou 4<sup>ème</sup> places si nécessaire.

#### Article 10 : Prix

Grille de prix FFC N: 3506/25, à savoir 25 prix

#### **Article 11 : Anti-Dopage**

Le règlement anti dopage de la FFC s'applique intégralement à la présente épreuve.

Le contrôle anti dopage à lieu : Maison des Sports, 14 avenue Henry Barbusse à Annemasse

#### **Articles 12 : Protocole**

Les coureurs suivants doivent se présenter au protocole des récompenses :

Les 3 premiers de l'épreuve

Les 3 premiers du classement du Grand Prix de la Montagne

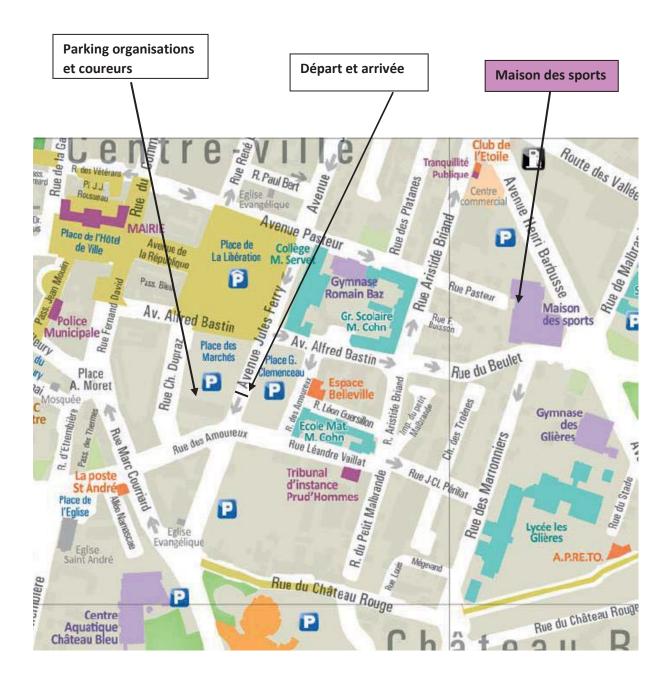
Ils se présenteront 5 minutes après l'arrivée du dernier coureur classé.

#### **Article 13 : Pénalités**

Le barème des pénalités de la FFC est le seul applicable

Permanence: Maison des Sports 14 avenue Henri Barbusse (voir plan ci-dessous)

## Plan d'Annemasse



Remarques : Il est strictement interdit de stationner sur le parking Libération

## Annemasse-Bellegarde et retour

#### Comité d'organisation

Président Jean-Louis Michaud

Trésorier Jean Païs

Secrétariat Céline Parêt-Peintre et Gilbert Esposito

Sécurité Jacques Tichon/Julien Lecour/Didier Bouvet

Départs / arrivée Arsène Bezier

Intendance Stéphen Burtey, Martine Thuillez

Caravanne David Païs

#### **Staff technique**:

Président du Collège

des commissaires

Jean-Sébastien Afonso

Direction de course Jean-Louis Michaud

Juge arrivée

Informatique Société Fonteneau – "votrecourse.com"

Speaker Jean-Claude Comby et Manuel Chaussard

Motos sécurité Jacques Tichon

Service médical Croix-Rouge d'Annemasse

Amulances Société Perrollaz

Hopitaux

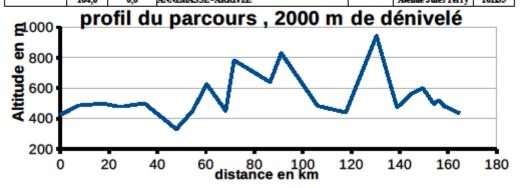
CHAL Hopitaux du Léman 04.50.82.20.00

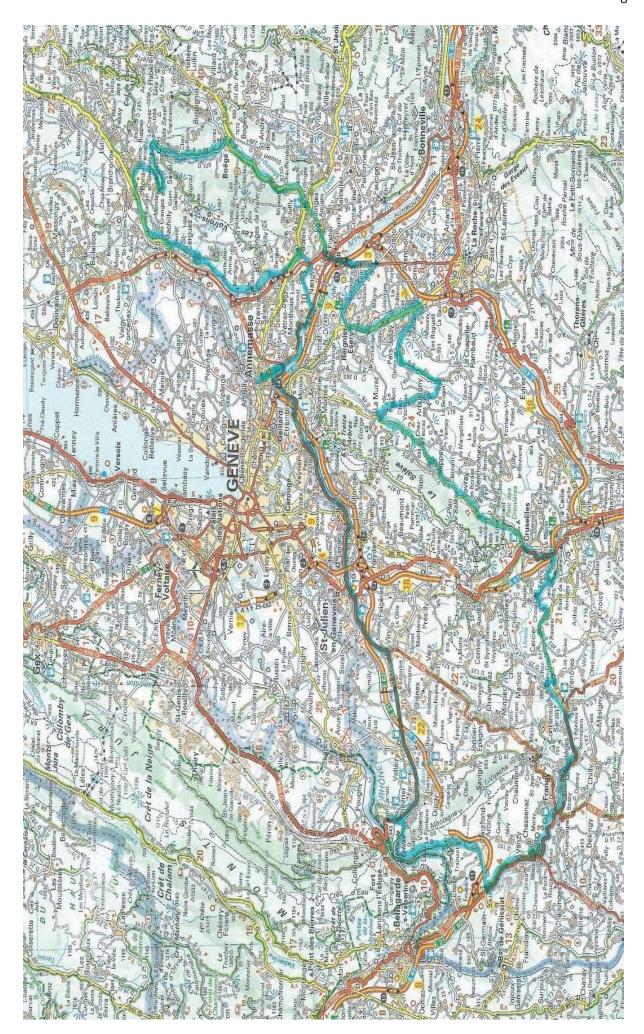
Hopital Annecy 04.50.63.63.63

Hopital St. Julien 04.50.49.65.65

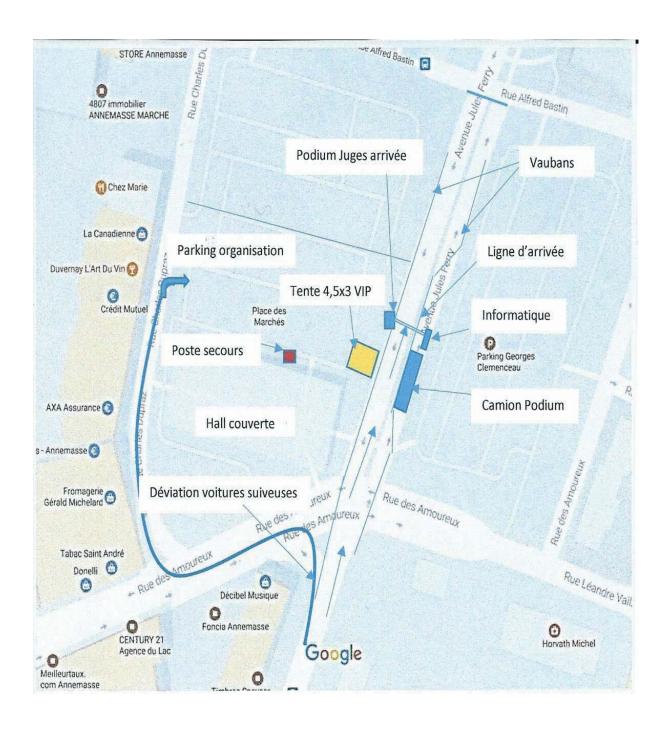
## **Parcours**

82ième ANNEMASSE BELLEGARDE et Retour: 26/03/2017						
GRAND PRIX DE L'AGGLOMERATION ANNEMASSE-LES VOIRONS						
COURSE CYCLISTE INTERNATIONALE ELITE NATIONALE						
SÉCURITÉ	kın fait	kın à faire	LOCALITES	PRIX	ROUTES	HEURE
	0,0	0,0	ANNEMASSE centre ville départ fictif 4,7KM		Avenue Jules Ferry	12H20
	0,0	164,6	GAILLARD DEPART REEL INTERMARCHE		Route de Zône	12H35
	2,7		LEPAS DEL'ECHELLE		D1206	12H42
	7,5		COLLONGES SOUS SALEVE		D1206	12H49
	12,2	,	ST JULIEN EN GENEVOIS		D1206	12H53
	17,7		VIRY		D1206	13H06
	23,4	141,2	VALLERY		D1206	13HI1
	26,1	138,5	VULBENS		D1206	13H14
	27,8	136,8	CARREFOUR D237 (Rie du 18 aout 1944)		D1206/D237	13H16
	28,4	136,2	CHEVRIER		D908A	13H17
	34,6	130,0	ARCINE		D908A	13H29
	37.6	127.0	CLARAFOND		D908A	13H31
	39,7		ELOISE Rondpoint La Croisée		RD1508/D908A	13H35
	47.8		FRANGY		RD1508	13H44
	51,0	113,6	MUSIEGES		RD1508	13H50
	54,4	110,2	BONLIEU		RD27/RD2	13H53
	60,3	104,3	CHOISY Chef-lieu		D2/D203	14H11
	64,1	100,5	CHOISY-Charave - Les Marais Pontaux	GPM	D203/D3	14H18
	68,2	96,4	PONT DE LA CAILLE - début zone ravitaillement		D2/D1201	14H23
	71,6	93,0	CRUSEILLES - fin zone ravitaillement		1201	14H33
	73,2	91,4	CRUSEILLES (sortie) Rond point des Dronières		D1201/D15	14H34
	77,5	87,1	VOVRAYENBORNE		D15	14H44
	86.5	78,1	LAMURAZ		D15	14H54
	89,5	75,1	LEMONT d'en bas (côtes du Fernex)	GPM	Rte des Monts	15H02
	91,1	73.5	ARBUSIGNY		D6	15H06
	100.3	64.3	MOUSSY		D6/D2	15H20
DANGER!	105,1	59,5	REIGNIER passage à niveau		D2	15H26
	106.1	58,5	REIGNIER centre ville		D2	15H27
	108.6	56,0	REIGNIER, L'Eculaz		D19	15H30
	110.9		CARREFOUR DEBIGAILLE		D 19/D903	15H3
	114,4		FINDROL - sortie Findrol, début zone ravitaillement		D903/D9	15H38
	117,7		PONT DE FILLINGES - fin zone de ravitaillement		D 907/D20	15H43
	125,2	39,4	BOECE		D 20	15H55
	130,4	34,2	COLDESAXEL	GPM	D20	16H00
	138,8	25,8	BONS EN CHABLAIS		D903	16H08
	141,0	23,6	LANGN		D903	16H10
	144,5	20,1	SAINT-CERGUES, centre		D15	16H15
DANGER!	149,5	15,1	LOSSY, route étroite	GPM	route des marais	16H21
(Rte étroite)	152,0		LABERGUE		D183	16H23
	154,1		BONNE, centre		D907	16H25
DANGER!	156,1	8,5	LOEX, 6 ralentisseurs		D198	16H27
raientisseurs	158,1	6,5	ARTHAZ, La Chapelle)		D1205	16H29
	162,7	1,9	VETRAZ-MONTHOUX, rond-point de l'Europe		D1205	16H33
	164,6	0,0	ANNEMASSE-ARRIVEE		Avenue Jules Ferry	16H35





## Plan Ligne d'arrivée



#### Un grand merci à tous nos partenaires institutionnels













**Vins Jean-Marie Chappuis** 

**Burdin Fleurs** 

Fromagerie
10 Rue Charles Dupraz, 74100 Annemasse

**Boucherie du Mont Gosse** 

A notre sponsor du Grand Prix de la Montagne



Mairie 1360 route du Col 74420